

CAE : 03/02/2022 17h00-18h30

- Codification des demandes d'inscription au mouvement intra académie
- Proposition de codification des demandes d'inscription au mouvement inter académies "sortants"



CAE : 17/03/2022 17h00 -18h30

- Codification des demandes d'inscription au mouvement inter académies 'entrants'
- Préparation du mouvement : maîtres en perte d'heures et possibilités de résorption, compléments et regroupements de service en phase T.R.M., création des supports stagiaires



CAE : 21/04/2022 14h-16h

- Validation du document de travail : heures vacantes et susceptibles de l'être, classement des candidatures pour chaque service,



CAE : 27 et 28/04/2022 09h-18h

- Propositions de la C.A.E. : mouvement intra et inter académies
- Affectation des lauréats concours



CAE : 30/06 et 07/07/2022 14h-17h

- Propositions d'affectation en année de stage pour les lauréats des concours, remontées C.N.A.

19/04 envoi par les C.E. des candidatures reçues

du 1er au 18 avril 2022 : publication des heures vacantes et susceptibles de l'être - Saisie des vœux par les maîtres

21/04 envoi par la CAE des candidatures classées et des propositions

du 19 avril au 09 mai 2022, les chefs d'établissement étudient les candidatures reçues en tenant compte du classement proposé par la C.A.E

26/04 communication par les C.E. de leurs avis

28/04 envoi par la CAE des propositions

09 mai 2022 : date limite du traitement des candidatures par les chefs d'établissement

C.C.M.A.
2 et 3 juin 2022

C.C.M.A.
30 juin 2022

C.N.A.
12 juillet 2022